



Institut de formation en soins infirmiers
Centre de documentation-Dominique DUMORTIER
ddumortier@epsm-stvenant.fr
poste 7361

Cette page propose les **dernières publications officielles et institutionnelles** dans [le domaine de la Psychiatrie, de la Santé mentale, de la Santé, de l'action sociale et du travail disponibles sur Internet](#)

Jun 2016

14 nouvelles publications parues

ADDICTION

Alcool : Désinformation et fausses allégations

Disponible sur Internet : <http://www.anpaa.asso.fr/images/media/2016-03-telechargements/d-13-07-04-2016-alcool-fausses-info.pdf>

RIGAUD Alain/BASSET Bernard/LECAS Franck/CRAPLET Michel, Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie, Paris, 2016, 16 p.

Décryptages, n°13

Les boissons qui contiennent de l'alcool sont consommées pour le plaisir qu'elles procurent, mais cette recherche de plaisir peut s'accompagner d'effets défavorables pour la santé que nul ne nie. Alors que les acteurs de santé auront naturellement tendance à être attentifs aux dommages sanitaires et sociaux induits pas la consommation d'alcool, les professionnels du secteur économique de l'alcool cherchent à les minimiser, voire à les occulter pour des raisons évidentes. D'où l'importance de réaliser un passage en revue des principales informations ou allégations fausses sur l'alcool et la santé. Il ne s'agit nullement de promouvoir une prohibition dont on connaît l'inefficacité, ni de prôner l'abstinence envers des produits qui sont largement consommés par la plupart d'entre nous, mais d'informer le consommateur de manière fiable et transparente en se basant sur les données scientifiques établies internationalement. [Résumé d'éditeur]

Jeunes et médicaments psychotropes. Enquête qualitative sur l'usage détourné

Disponible sur Internet : <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxmmw5.pdf>

MILHET Maitena/LANGLOIS Emmanuel, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Paris, 2016, 4 p.
TENDANCES, n°109

On sait encore peu de chose sur les modes d'accès aux médicaments psychotropes, les motivations des jeunes et plus globalement leurs parcours de consommation de ces substances. Afin d'apporter des éclairages à ces conduites peu documentées, l'OFDT, en partenariat avec le Centre Émile Durkheim de l'Université de Bordeaux, a conduit une enquête sociologique interrogeant vingt-neuf jeunes de moins de 25 ans se livrant à un usage détourné de médicaments psychotropes. Ce numéro de Tendances aborde quelques points saillants de leur expérience : les modalités d'entrée en consommation, les motivations des usages détournés, la place des médicaments psychotropes parmi d'autres substances consommées et la dynamique des trajectoires individuelles. Il en ressort notamment une image de jeunes évoluant dans un environnement saturé de médicaments d'une part et une culture jeune qui normalise les usages récréatifs de substances, médicaments inclus, d'autre part. [résumé d'éditeur]

Les politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool

Disponible sur Internet : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/164000363.pdf>

COUR DES COMPTES, Cour des comptes, Paris, 2016, 262 p.

La Cour des comptes rend public un rapport sur les politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool. La consommation d'alcool est un sujet sensible en France, car l'alcool est associé aux événements festifs, aux modes de vie et à la culture. Selon la Cour, cet héritage social et culturel, renforcé par des enjeux économiques, induit une tolérance générale vis-à-vis de la consommation d'alcool qui explique, pour une large part, la difficulté à définir et à mettre en oeuvre dans la durée une politique intégrée de santé et de sécurité. La Cour des comptes a conduit une évaluation des politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool visant à analyser les évolutions de la consommation et l'état des connaissances scientifiques sur les comportements à risque, et à apprécier l'efficacité des principaux leviers d'action publique et les limites des politiques conduites. Aux termes de son enquête, la Cour appelle à une prise de conscience collective et propose un cadre d'action au service d'objectifs mieux affirmés. [Résumé d'éditeur]

ENVIRONNEMENT

Pour une bonne gestion des déchets produits par les établissements de santé et médico-sociaux. Déchets issus de médicaments. Déchets liquides

Disponible sur Internet : http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pour_une_bonne_gestion_des_dechets_produits_par_les_etablissements_de_sante_et_medico-sociaux.pdf

PARVY Philippe/MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE, Ministère des affaires sociales et de la santé, Paris, 2016, 137 p.

L'activité des établissements de santé et médico-sociaux génère divers types de déchets (déchets ménagers, déchets à risque infectieux ou radioactif, déchets issus de médicaments...) relevant ou non d'activités spécifiques liées aux soins. Les établissements se sont intéressés dans un premier temps à la gestion des déchets solides, mais, depuis plusieurs années, la prise en charge des déchets liquides est devenue une préoccupation vis-à-vis de la prévention des risques et du développement durable.[...] Ce guide s'adresse à l'ensemble des professionnels (cadres de direction, professionnels de santé, personnels des services techniques) ayant en charge la gestion des déchets et le développement durable au sein des établissements de santé et médico-sociaux. Il rappelle succinctement les règles en vigueur et propose des recommandations de bonnes pratiques, tant pour

la gestion des déchets issus des médicaments que pour celle des déchets liquides à risques, basées sur le retour d'expériences. Il constitue donc un outil d'aide méthodologique pour les établissements qui s'inscriront dans cette démarche. [extrait du résumé d'éditeur]

FAMILLE

Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels

Disponible sur Internet : <http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/05/Rapport-Giampino-vf.pdf>

GIAMPINO Sylviane, Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, Paris, 2016, 261 p.

Mme Sylviane Giampino, Psychologue pour enfants, Psychanalyste, s'est vue confier par la ministre en charge des familles et de l'enfance, une mission portant sur les différents modes d'accueil des enfants de moins de trois ans. Avec l'appui de la Direction générale de la cohésion sociale, l'objectif assigné à la mission était de mener une réflexion sur ces modes d'accueil individuel et collectif autour d'une ligne, celle du développement global [ou complet] de l'enfant défini comme physique, affectif, cognitif, social, émotionnel. Les questions posées par la mission sont les suivantes : qu'est-ce qui est prioritaire pour le développement des jeunes enfants ? Comment accueillir les enfants, en s'appuyant sur quels socles de référence ? Quels essentiels communs pour les formations des professionnels des modes d'accueil ? [Résumé d'éditeur]

ORGANISATION SANITAIRE

Trajectoire de mise en œuvre de la certification dans le cadre des Groupements Hospitaliers de Territoire

Disponible sur Internet : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2016-05/trajecoire_de_mise_en_oeuvre_certification_ght.pdf

HAUTE AUTORITE DE SANTE, Haute autorité de santé, Saint-Denis la Plaine, 2016, 4 p.

Introduit par la loi de modernisation de notre système de santé, l'article L.6132-4 du code de la santé publique dispose que la certification des établissements de santé est conjointe pour les établissements publics de santé [EPS] parties à un même groupement hospitalier de territoire. Le GHT n'étant pas doté de la personnalité morale, la certification porte sur les EPS parties du GHT. Durant la période transitoire de 2016 à 2019 : les EPS concernés par la mise en place du GHT peuvent volontairement choisir de coordonner leur procédure de certification selon une procédure conventionnelle définie par la HAS. Il existe deux modalités différentes : les certifications synchronisées, la certification commune. A compter de 2020 : les EPS d'un même GHT auront l'obligation de s'inscrire dans une seule démarche de certification. De fait, la HAS ne passera plus d'accords conventionnels avec les établissements, l'obligation se substituant au volontariat. La HAS notifiera à l'établissement support du GHT le calendrier de certification. [Résumé d'éditeur]

La nouvelle orientation de la Gestion de la Qualité et des Risques avec les GHT

Disponible sur Internet : <https://sante.bluekango.com/guide-ght.html>

BRIAND Jean-Marc, BlueKanGo, Rennes, 2016, 12 p.

Ce guide pose en 10 pages les questions des impacts en termes d'organisation du travail des équipes Qualité et Gestion des Risques (QGDR), de répartition des actions de gestion et de solution logicielle QGDR

PATHOLOGIE PSYCHIATRIQUE

Recueil numérique sur la thématique du suicide

Disponible sur Internet : [http://drees.social-](http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/recueil_numerique_suicide27012016.pdf)

[sante.gouv.fr/IMG/pdf/recueil_numerique_suicide27012016.pdf](http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/recueil_numerique_suicide27012016.pdf)

CARRIERE Monique/ULRICH Valérie, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Paris, 2016, 91 p.

Ce recueil propose une sélection bibliographique sur la thématique du suicide. Il est composé de références à des ouvrages, des études et des rapports, d'une part, et à des articles scientifiques, d'autre part. Il comporte également d'autres types d'informations en lien avec le suicide : des colloques, des sites Web institutionnels et associatifs et des émissions de radio et de télévision. Le contenu de ce recueil s'appuie principalement sur le fonds documentaire 'Ressac' du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes mais également sur des revues scientifiques et le Web. Sans chercher à être exhaustif, ce dossier recense la documentation française et internationale relative au suicide sur la période 2008-2016, sauf pour les ouvrages qui peuvent être plus anciens [d'après le résumé d'éditeur]

PRATIQUE DU SOIN

Principes généraux concernant les pratiques d'isolement et de contention en psychiatrie.

Dossier de presse

Disponible sur Internet : <http://www.infirmiers.com/pdf/contention-isolement-conference-cme.pdf>

CONFERENCE NATIONALE DES PRESIDENTS DE CME DE CHS, Infirmiers.com, Ivry-sur-Seine, 2016, 3 p.

La conférence des présidents de commission médicale d'établissement [CME] de centre hospitalier spécialisé [CHS] détaille 12 principes généraux concernant les pratiques d'isolement et de contention en psychiatrie [Résumé d'éditeur]

PSYCHOLOGIE

Peut-on encore toucher les enfants aujourd'hui ?

Disponible sur Internet : <http://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-86-deliontoucherenfant-web.pdf>

DELION Pierre, Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, Bruxelles, 2016, 62 p.

Peut-on encore toucher les enfants **aujourd'hui** ? Cette question est fondamentale à une époque où des affaires d'abus ont conduit à une inhibition générale du toucher comme moyen de communication entre adulte et enfant. Or, le toucher est essentiel au développement de l'enfant. Dès la période prénatale, les vertus du toucher sont multiples : le toucher fondateur, le toucher qui porte, qui manipule, qui offre appui, qui limite, qui soigne... Mais aussi, le toucher peut être l'objet d'une dérive problématique voire perverse dans laquelle il ne faut laisser planer aucune ambiguïté. Dans les différentes situations de maternage, de nursing, éducatives ou thérapeutiques, il s'agit d'aborder le toucher avec nuances et de prévoir, pour les professionnels, des moyens d'en parler de façon aisée afin de se prémunir des avatars qui peuvent toujours survenir dans les relations entre adultes et enfants. [résumé d'éditeur]

SANTE

GHT : accéder aux meilleurs soins au meilleur moment et au meilleur endroit. Page internet

Disponible sur Internet : <http://social-sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/groupement-hospitalier-de-territoire/ght>

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE, Ministère des affaires sociales et de la santé, Paris, 2016, 1 p.

La mise en place des groupements hospitaliers de territoire, GHT, est l'une des mesures les plus structurantes et les plus ambitieuses de la loi de modernisation de notre système de santé. Il s'agit d'un élément clé de la politique conduite depuis 2012 pour garantir l'accès aux soins de tous. Depuis cette page du site Internet du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, accès aux différents documents d'accompagnement proposés : GHT Mode d'emploi, le vade-mecum : les 15 points clés ; Le modèle de convention constitutive du GHT ; La consultation des instances du GHT,...[d'après résumé d'éditeur]

TRAVAIL

Les directeurs, ingénieurs et cadres de la santé et la perception des GHT

Disponible sur Internet : http://www.ifop.com/media/poll/3395-1-study_file.pdf

INSTITUT FRANCAIS D'OPINION PUBLIQUE, Institut français d'opinion publique, Paris, 2016, 46 p.

Ce document présente les résultats de l'enquête menée avec l'institut de sondage IFOP sur les groupements hospitaliers de territoire (GHT). Cette enquête a été menée auprès des directeurs et cadres des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux avec pour but d'objectiver la perception des professionnels sur la mise en oeuvre de ces restructurations majeures de l'offre de soins. [résumé d'éditeur]

Rapport sur le temps de travail dans la Fonction publique

Disponible sur Internet : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/164000313.pdf>

LAURENT Philippe, Ministère de la fonction publique, Paris, 2016, 190 p.

Quinze ans après l'entrée en vigueur de l'aménagement et de la réduction du temps de travail dans la fonction publique [ARTT] et le rapport de Jacques Roché, le Premier ministre a souhaité qu'un bilan soit établi des pratiques mises en place par les employeurs ainsi que de leurs conséquences sur les obligations professionnelles des agents et sur les nécessités de service. Etabli par Philippe Laurent, Président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, le présent rapport aborde successivement : le cadre juridique qui s'applique au temps de travail dans la fonction publique, après avoir brièvement rappelé le contexte historique dans lequel celui-ci a été instauré ; l'analyse des pratiques recensées au sein des trois versants [Etat, territorial et hospitalier] ; les questions et enjeux soulevés par l'organisation actuelle du temps de travail dans le secteur public.[Résumé d'éditeur]

Evaluation des risques sanitaires liés au travail de nuit. Avis de l'Anses. Rapport d'expertise collective

Disponible sur Internet : asco88/asco19/asco39/asco51/asco84

AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION, DE

L'ENVIRONNEMENT ET DU TRAVAIL, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, Maisons-Alfort, 2016, 408 p.

L'Anses a été saisie pour évaluer les risques sanitaires pour les professionnels exposés à des horaires atypiques, en particulier au travail de nuit, régulier ou non. Cette expertise met en évidence des risques avérés de troubles du sommeil, de troubles métaboliques, et des risques probables cancérigènes, de troubles cardiovasculaires et de troubles psychiques chez les travailleurs concernés. Les enquêtes sur les conditions de travail réalisées auprès de salariés en horaires de nuit indiquent généralement des facteurs de pénibilité physique et des contraintes de travail plus présents. Dans ses conclusions, l'Agence estime que le recours au travail de nuit peut se justifier pour des situations nécessitant d'assurer les services d'utilité sociale ou la continuité de l'activité économique. Elle préconise cependant l'optimisation des modes d'organisation du travail de nuit, afin d'en minimiser les impacts sur la vie professionnelle et personnelle des salariés. Elle souligne que tout ce qui réduit la désynchronisation des rythmes biologiques et la dette de sommeil est a priori favorable. Des recommandations organisationnelles précises, qui ne font pas toutes l'objet d'un consensus scientifique, doivent également être étudiées collectivement dans les instances de dialogue social appropriées. Les résultats de cette expertise ont vocation à éclairer utilement ces discussions, tout comme celles qui seront issues du projet de loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs actuellement en cours d'examen au Parlement. [Résumé d'éditeur].